Envoyé en préfecture le 14/03/2024

Recu en préfecture le 14/03/2024

Publié le 14/03/2024

ID : 026-212600050-20240312-2024\_026-DE

COMMUNE D'ALLAN

## DEPARTEMENT DE LA DROME

## CONSEIL MUNICIPAL Séance du 12 mars 2024

Nombre de membres afférents : 18

En exercice: 18 Qui ont pris part à la délibération: 14

Date de la Convocation: 07/03/2024

Date d'affichage:07/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le douze mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Marylin MOUTET- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL- Joël MALIGNIER- Daniel PEYROL

Excusés: Alexandra CHABANIS- Jean GRANGER- Céline POIRRIER- Véronique AUGIZEAU-Christophe GRANGER (pouvoir donné à Jean- Michel GAMORE)- GAUTHIER Laurent (pouvoir donné à Mylène DELORME) et Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)

Mylène DELORME a été nommée secrétaire de séance.

<u>Délibération n°2024-022</u>: Autorisation de signature d'une convention d'occupation du domaine public avec l'association des Ptits cœurs bleus pour l'organisation d'une chasse aux œufs.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de l'association Les Ptits cœurs bleus qui représentent les enfants de la gendarmerie de la compagnie de Pierrelatte. La secrétaire de l'association demande l'occupation de la cour du château du vieil Allan pour l'organisation d'une chasse aux œufs le dimanche 07 avril 2024. Cet événement rassemblerait une quinzaine d'enfants.

Il s'agit donc pour le Conseil Municipal d'autoriser la signature d'une convention d'occupation du domaine le dimanche 7 avril 2024 de 14h à 17h30.

Compte tenu du caractère exceptionnel et non lucratif de la demande, il n'est pas prévu le versement d'une redevance pour le l'occupation du site.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

AUTORISE Monsieur le Maire à signe une convention d'occupation du domaine public avec l'association les Ptits cœurs bleus, à titre gracieux.

Mylène DELORME

Secrétaire de séance

, ou

**POUR: 14** 

CONTRE: 0

ABSTENTION :0

Le Maire, Yves COURBIS